

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVERNE

N° 22

Avril 2017

Le billet du Syndic

CHERS NOUVEAUX HABITANTS

Entre départs et arrivées, Yverne affiche un volume de renouvellement démographique assez important, de l'ordre d'une soixantaine de personnes par année en moyenne. Plusieurs d'entre elles, de jeunes parents bien souvent, ont fait plus que poser un balluchon dans notre commune: elles y ont fait construire ou ont acheté une maison, inscrivant ainsi leur établissement dans la durée. Mieux: nombre



de ces nouveaux habitants participent à la vie du village et prennent même l'initiative de l'animer. Ce phénomène, heureux évidemment, s'observe dans nos sociétés locales, dans le périmètre de l'activité paroissiale ou parascolaire, dans le débat politique ou encore dans l'organisation d'événements culturels ou associatifs inédits. Justement, ce numéro du *Vuargnéran* donne moult détails sur nos prochains marchés du terroir qui se tiendront dès ce printemps sur la place du Torrent. Cela n'a l'air de rien, mais mettre sur pied une manifestation de ce genre exige beaucoup d'énergie, d'engagement personnel et de ténacité. A ce propos, il faut saluer ici, au risque de heurter leur modestie, les mérites de Sylvia Minod, Evelyne Verdon et Joël Glauser. Leur collaboration prouve que l'attachement à sa commune – à sa communauté suis-je tenté d'écrire – n'est pas qu'une ancestrale affaire de temps: l'envie de se mettre au service de la collectivité, le sentiment d'appartenance et une légitime fierté villageoise y sont pour beaucoup. Ce constat est on ne peut plus rassurant dans une commune qui s'interroge, parfois avec nostalgie, sur l'avenir et la transmission de ce fier ADN qui a assis sa réputation.

Edouard Chollet, syndic

Infos communales

DÉCHETS MÉNAGERS

LES TOILETTES NE SONT TOUJOURS PAS DES SACS-POUBELLES

En 2015 déjà, *Le Vuargnéran* publiait un article destiné à sensibiliser les habitants de notre commune sur les incidences causées par le fait de déverser certains déchets dans les WC. Force est de constater que ces pratiques perdurent.

Cette situation est constatée dans de nombreuses stations d'épuration (STEP) et celle d'Yverne n'échappe pas cette tendance. Il n'est pas rare de trouver des couches-culottes, collants et des serviettes hygiéniques dans les systèmes de filtration mécanique des STEP.

Ces déchets ménagers, mélangés aux déjections humaines et aux huiles usagées, causent de nombreux problèmes techniques et des dysfonctionnements aux installations de traitement des eaux usées. Les frais engendrés augmentent les coûts de l'épuration, coûts qui sont supportés par la collectivité, donc par les citoyens...

De surcroît, l'utilisation abusive des WC pour cet usage consomme de l'eau potable, augmente à terme les coûts de maintenance des collecteurs communaux et pourrait générer des obstructions des tuyaux d'écoulement dans les habitations (problématique particulièrement ennuyeuse, malodorante et onéreuse en ce qui concerne les actions de débouchage...)

En résumé, les déchets ménagers doivent être déposés uniquement dans les sacs-poubelles et les huiles usagées, dans les collecteurs prévus à cet effet.



Une serpillière peut causer de gros dégâts

Caves ouvertes 2017



Programme

Dégustation de 10 h à 18 h,
samedi et dimanche

Verre sésame en vente dans chaque
cave à Fr. 20.00 valable les deux jours.

Cette année, l'animation sera assurée
par l'Amicale des Propriétaires
de Tracteurs Plumett

A 11 h - samedi et dimanche
cortège dans le village (2 tours)

Dès 12 h, exposition des tracteurs sur la
place du Torrent

Devant la Vinothèque «Le Caveau»:
grillades, produits de boulangerie
et animation musicale

VISITE DU PARLEMENT CANTONAL

Le 7 février, le bureau du Conseil communal a organisé une visite du Parlement cantonal au Palais de Rumine à Lausanne. Conseillers communaux, municipaux et quelques nouveaux habitants : ils étaient une vingtaine au rendez-vous pour le départ fixé à 15 heures devant la Grappe.

Récit d'une sortie très enrichissante par une nouvelle résidente vuargnéraise :

«Etant donné qu'il y avait encore quelques places disponibles, j'ai été invitée à participer à cette sortie lors de l'apéritif de bienvenue des nouveaux habitants organisé par la Municipalité d'Yvorne. Une manière à la fois intéressante et ludique d'encourager l'intégration dans la vie politique du village et du canton. Nous avons pu assister aux débats du Grand Conseil depuis le balcon jusqu'à 17 heures et à une présentation du fonctionnement de cette institution par son Président, Grégory Devaud. Nous avons également eu le privilège de visiter le chantier du futur Parlement, construit exclusivement avec du bois vaudois. Aux alentours de 19 h, nous nous sommes ensuite rendus au carnotzet du Conseil d'Etat pour partager un moment de franche convivialité autour d'une fondue, agrémentée comme il se doit de vins régionaux. L'occasion nous a ainsi été donnée de mieux nous connaître.»

Oriana Villa



SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2016

Durant cette séance, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal 7/2016 concernant l'adaptation et la mise à jour du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

Le prix du m³ de traitement des eaux usées est désormais fixé à Fr. 2.50 au maximum, laissant la Municipalité libre d'adapter les tarifs dans les limites fixées par le Conseil communal.

Récapitulatif des taxes perçues des propriétaires avec le nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux :

Taxe unique de raccordement eaux usées EU de maximum 10'000 de la valeur incendie (ECA) rapportée à l'indice 100 de 1990.

Taxe annuelle d'entretien des canalisations EU de maximum Fr. 0.20 par mètre cube d'eau consommée.

Taxe annuelle d'épuration de maximum Fr. 2.50 par mètre cube d'eau consommée.

Réajustement de la taxe unique pour des travaux sur des immeubles déjà raccordés de 07'000 de la différence entre l'ancienne valeur ECA et la nouvelle.

Taxe unique de raccordement eaux claires EC de maximum Fr. 15.- par mètre carré de surface construite au sol (surface bâtie).

La taxe annuelle d'épuration est perçue selon le tarif dégressif ci-dessous :

Jusqu'à 150 m ³	Fr. 2.50 le m ³
Jusqu'à 1500 m ³	Fr. 2.30 le m ³
Jusqu'à 5000 m ³	Fr. 2.10 le m ³
Jusqu'à 10'000 m ³	Fr. 1.90 le m ³
Plus de 10'000 m ³	Fr. 1.70 le m ³

- Accepté le préavis municipal 8/2016 concernant le budget pour l'année 2017.

Ce dernier présente un total des dépenses de Fr. 5'671'843.- et des recettes s'élevant à Fr. 5'725'400.-.

- Accepté le préavis municipal 9/2016 concernant la fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021.

Le plafond d'endettement est fixé à Fr. 6'185'000.- et le plafond de risque pour cautionnement et autres engagements à Fr. 500'000.-.

Des extraits des séances du Conseil ainsi que les préavis municipaux sont disponibles sur le site de la Commune : www.yvorne.ch, rubrique « Officiel / Conseil communal ».

Prochaine séance (sous réserve) : 26 avril.



FRANCIS MÜLLER: 20 ANS DE SERVICE À LA COMMUNE



Autonomie, compétences techniques, disponibilité et conscience professionnelle: telles sont quelques-unes des qualités intrinsèques à la profession de concierge.

Entré à la commune d'abord en tant que chef de voirie sous l'ère du Syndic Jacques Deladoey, Francis Müller a ensuite pris la fonction de concierge, en remplacement de M. Eugène Hüttenmoser. Et la tâche s'avère plutôt vaste: grande salle, école, la Grappe, salle de gymnastique, WC publics, etc., autant de bâtiments à nettoyer et entretenir quotidiennement. Sans compter la préparation et la mise en place des salles, que ce soit pour le Conseil communal ou toutes autres manifestations officielles.

Un mois par année, durant l'été, M. Müller dispose d'un(e) aide pour le grand nettoyage du collège.

En plus de son travail de conciergerie, cet habitant de Versvey œuvre également en tant qu'huissier du Conseil communal, et ce depuis plus de 15 ans.

«Le cadre de travail est très agréable et je tiens à relever que les personnes qui fréquentent les bâtiments communaux sont très respectueuses de ces locaux. Les déprédations sont heureusement encore rares», souligne celui qui devrait prendre sa retraite dans cinq ans.

Encore merci Francis Müller pour la qualité du travail accompli durant toutes ces années au sein de notre collectivité, aussi bien pour les utilisateurs de nos bâtiments publics que pour nos visiteurs.

Infos du Conseil communal

3 QUESTIONS À...

CHRISTIAN BERNASCONI, PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

1 - Qu'est-ce qui attend le Conseil communal pour 2017 ?

La première partie de l'année s'annonce plutôt calme, sans gros préavis en vue. Nous attendons avec impatience les comptes communaux 2016. Ceux-ci seront étudiés par la commission de gestion qui présentera son rapport lors de la séance du Conseil communal de juin. Nous devrions aussi recevoir un préavis sur le règlement de police. Le préavis sur le règlement des parkings, sujet fort sensible, sera quant à lui probablement pour cet automne.

2 - Comment avez-vous vécu ces premiers mois de présidence ?

Ces débuts ont été assez intenses ; en effet nous avons eu quatre séances du Conseil communal - une par mois - depuis la rentrée de septembre jusqu'à la fin de l'année. Depuis Nouvel-An, le rythme a bien diminué et la prochaine séance est prévue pour le 26 avril. C'est sûr que lors de ma grande première en tant que Président j'étais un peu tendu, mais finalement elle s'est bien déroulée, et les suivantes aussi, mis à part quelques petits couacs. L'ambiance est très bonne et le passage à la proportionnelle n'a pas altéré l'esprit constructif du Conseil.

3 - Les séances du Conseil communal sont-elles publiques ?

Oui, ces séances sont publiques. Merci de me poser cette question. En effet, on pourrait croire le contraire, vu la faible présence de spectateurs que j'ai pu constater ces dernières années. Les séances ont lieu dans le bâtiment communal de la Grappe, au premier étage.

Le public dispose de places au balcon et bénéficie d'une excellente vue d'ensemble sur l'assemblée. Je vous invite donc à en profiter et à venir assister aux débats.



LES SURNOMS VUARGNÉRANS

Samy, Fanfouette, Gros Jules, Cagnosse, Zinzin, les Charlots, Mouni, Mouton, Boris, Moustique, Grand plon plon, Soeur sourire, Chat noir, Josscom, ZUNET, Treli, Paillasse, Lupin, Tolatte, Rodzet, Botza, Bibi, Bubu, Pop, la petite Pernelle, Toffin, Cercueil, le grand Bezu, Baga, Kiki, Caïd, Gedi, Comi. Les connaissez-vous ? A peine depuis deux ans au village, j'ai déjà entendu 65 surnoms, sans toujours savoir qui ils désignent. C'est la chance d'un surnom: seules les connaissances savent qui il désigne ! Reçu dans notre enfance ou à l'âge adulte, suite à une (més)aventure ou à un trait de caractère, parfois même « tombé du ciel », ces surnoms font généralement plaisir, car ils témoignent de l'amitié, et de l'appartenance à un village. Quand on évoque un surnom, les langues se délient, les histoires du passé reviennent, et le contact est rapidement noué. Dernièrement, on a même appelé le pasteur « bricelet », parce qu'il accompagne les verrees.



Robert Grosjean, dit Bubu
ancien facteur d'Yvorne

Spirituellement, le christianisme emploie aussi un surnom, à sa manière, comme entrée dans une communauté et en référence à un événement fondateur: le baptême

Dès des premiers siècles, le nom de l'enfant était proclamé pour la première fois au moment du baptême. Aujourd'hui encore, nous parlons du « nom de baptême ». De plus, lors du baptême, la liturgie spécifie que l'enfant est « enfant de », « enfant de Dieu », surnommé du nom de Dieu, recevant cette condition par dessus sa condition humaine. N'est-ce pas là un surnom, que d'être surnommé du nom de Dieu bénissant la vie du jeune croyant ? Etre enfant de Dieu, c'est entrer et accepter l'amitié d'une communauté.

L'église d'Yvorne n'est pas desservie par des offices réguliers, mais à chaque demande de baptême, comme pour la petite fille de « Fanfouet », chaque fête paroissiale, chaque installation, Noël ou Pâques, le village a le plaisir de s'y réunir. Bref, si nous voulons encore souvent un culte à Yvorne, demandons un baptême pour notre enfant, et peut-être qu'il recevra deux surnoms, celui du Père, et celui du village !

Didier Heller, pasteur

YVORNE FAIT SON MARCHÉ

L'hiver fait place à la saison du redoux et de la floraison. C'est ce moment propice aux rencontres que trois Vuarnérans ont choisi pour mettre sur pied un marché des goûts et des saveurs sur la place du Torrent à Yvorne.

Des producteurs de la région proposeront aux habitants d'ici et d'ailleurs un choix varié: outre les immanquables produits locaux apprêtés avec soin par nos exposants boulanger, pâtissier, fermier, poissonnier, maraîcher, boucher et fromager, d'autres spécialités régionales telles que miel, confitures et conserves garniront les paniers des amateurs de bonnes choses. La Tourte Monsieur quant à elle émerveillera par sa recette secrète.

Qualité est bien le maître-mot de ce nouveau rendez-vous à ne pas manquer. Pour l'occasion, le Restaurant du Torrent vous suggérera son menu du marché et - cela va de soi - les vins d'Yvorne seront de la partie. Cette édition 2017 est une première, avec la volonté de créer une continuité à inscrire dans les traditions. La participation de chacune et chacun sera déterminante.

Ainsi, comme une parenthèse où le temps est invité à s'arrêter, n'hésitez pas à venir achalander vos paniers aux Marchés d'Yvorne dès le 13 mai (toutes les dates dans l'encadré).



LES PRODUITS DU MARCHÉ D'YVORNE

- Fromages et produits d'alpage
- Fruits, légumes et céréales
- Viandes et charcuteries
- Poissons du Léman
- Pains et pâtisseries
- Conserves, sirops, confitures et jus
- Miel
- Tisanes
- Fleurs
- Vin

Les Marchés d'Yvorne 2017

AGENDA

13 MAI | 10 JUIN | 8 JUILLET | 12 AOÛT | 9 SEPTEMBRE

HORAIRE: de 8 h à 12 h

marches.yvorne@gmail.com

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CARTEL

Il y a quelques semaines de cela, Yvorne a pu s'offrir un week-end à l'accent irlandais avec la Saint Patrick, soirée dansante et celtique. Ces prochains mois, les manifestations traditionnelles permettront également des moments de liesse et convivialité comme les caves ouvertes, les diverses soirées et autres tournois.

Un évènement à souligner: les fameux 350 ans des Mousquetaires, du 16 au 18 juin. Un cortège emmènera les tireurs et invités d'Yvorne à Aigle, 14 ans après leurs 250 ans. Cherchez l'erreur!

Autre moment majeur: la Fête Nationale, qui se déroulera pour cette édition 2017 au Château Maison Blanche, avec la présence d'un invité de marque: le Conseiller fédéral Guy Parmelin.

Nous comptons sur la participation de toutes et tous dans ce lieu emblématique d'Yvorne pour célébrer notre patrie le 1^{er} août prochain. La fête se veut simple et chaleureuse, dans l'état d'esprit traditionnel et caractéristique des Vuargnérens.

A bientôt.

Frédéric Blanc, président

MATCH AUX CARTES, 18 FÉVRIER 2017

Le Club de pétanque d'Yvorne «Le Bouchon d'Or» a organisé à la salle de la Couronne, le samedi 18 février 2017, son traditionnel Match aux cartes.

Trente-quatre équipes se sont mesurées tout l'après-midi. Une succulente «soupelette» maison, concoctée par le président du club, a été offerte aux joueurs à l'issue de la remise des prix. S'en est suivi une raclette-party pour les plus audacieux.

Les membres du Bouchon d'Or tiennent à remercier cordialement toutes les personnes présentes ainsi que les généreux donateurs, car sans eux, cette manifestation n'aurait pas été si belle. Vivement l'année prochaine...

En attendant, cette société vous accueille tous les jeudis soir au boudrome situé au stade de Pré Nové et vous convie également le 12 août pour son tournoi annuel.



FENÊTRES DE L'AVENT 2016

Les traditionnelles fenêtres de l'Avent se sont tenues chaque soir du mois de décembre 2016, avec en prélude le non moins traditionnel concert de l'Avent à l'église.

Malgré l'épidémie de grippe qui sévissait à cette période, dont les effets se sont ressentis sur la fréquentation un peu plus faible certains soirs, la manifestation a rencontré un beau succès.

On retiendra tout particulièrement la venue de nombreux nouveaux habitants qui n'ont pas hésité à tenter l'aventure et que nous félicitons chaleureusement.

La série s'est terminée de très belle manière avec la fenêtre conjointe de l'école et du Cartel. Plus d'une centaine de participants ont enchaîné cortège de chant des enfants, rencontre avec le Père Noël et apéritif jusqu'à tard dans la soirée. Une belle expérience à rééditer en 2017.



LE CARTEL D'YVORNE, C'EST QUOI ?

Le Cartel est une association regroupant les sociétés d'Yvorne, dans le but de sauvegarder et développer leurs intérêts de manière à favoriser la vie associative de la commune et rendre la vie locale attractive.

Il est composé de 5 personnes: un président, un caissier, un secrétaire et deux membres qui se réunissent tous les deux mois en comité pour faire le point sur les diverses activités organisées par les sociétés membres ou le Cartel lui-même et décider des meilleurs moyens à mettre en œuvre pour les aider.

Découvrez les sociétés locales et réveillez la passion qui sommeille en vous! www.cartel-yvorne.ch

Lancée par le Cartel et organisée de main de maître par la Jeunesse et le Moto Club, la fête de la St-Patrick fut belle et l'affluence tout à fait honorable pour cette première édition !



Delienn a lancé la soirée avec sa musique traditionnelle irlandaise suivie par de nombreux danseurs



Stout a ensuite mis le feu à la salle avec son rock celtique festif

Interview express de Joël Glauser, l'un des instigateurs de cette manifestation :

Une fête de la bière dans un village viticole, une volonté de bousculer les habitudes ?

Ce n'était pas vraiment une fête de la bière, juste une fête celtique avec de la bière. Et il y avait du vin au bar comme d'hab'.

Il y avait surtout une envie de faire quelque chose de nouveau pour animer le village et je crois que sur ce point ça a été réussi (à noter qu'une bonne partie du public venait d'en-dehors du village, même d'assez loin pour certains).

Une deuxième édition est-elle déjà envisagée ?

L'idée initiale était d'organiser une fête celtique tous les deux ans, en alternance avec le festival de Corbeyrier. A ce stade, nous n'avons pas encore débriefé ni même fait les comptes ; il faut déjà un peu de temps pour digérer toute cette Guinness. On ne sait pas encore si une nouvelle édition aura lieu ou pas, mais à priori il n'y a pas de raison pour que cela ne se fasse pas.



Infos paroissiales

FÊTE PAROISSIALE



La fête de paroisse à Yvorne a eu lieu le dimanche 5 février. Elle a rassemblé 120 personnes autour d'un petit déjeuner et d'un culte d'installation de M^{me} Pascale Boismorant, diacre dans la paroisse, qui rejoint officiellement l'équipe ministérielle existante.

Un culte plein d'humour et de fraîcheur, suivi par un excellent apéritif offert par la commune, et un repas de fête à la salle de la Couronne. Un grand merci aux vigneron du village pour leur générosité « en bouteilles », lors de chaque fête paroissiale.



ATTQUES DE CHIENS: QUELS COMPORTEMENTS ADOPTER?



Au mois de février une joggeuse a été agressée par deux chiens non attachés sur le territoire communal. Si selon l'article 34 de notre règlement de police: «sur la voie publique, comme dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse», force est de constater qu'il arrive fréquemment que ces animaux de compagnie soient laissés en liberté, notamment dans les zones propices à la promenade comme les chemins de plaine, de vignes, de forêts ainsi que le long des berges du Rhône. Randonneurs, promeneurs, joggeurs ou cyclistes sont ainsi amenés à se trouver nez à nez avec un animal qu'ils ne connaissent pas. Si, heureusement, la plupart des chiens ne sont pas dangereux, dans certaines situations des comportements adéquats sont à observer pour éviter tout risque. La peur face à l'inconnu est tout à fait légitime: un chien qui court dans votre direction, cela peut être effrayant. En adoptant les bons gestes et comportements, des situations critiques peuvent ainsi être évitées. Quelques cas de figure et conseils*:

UNE CHIEN VIENT VERS VOUS

Si vous ne voulez aucun contact avec un chien qui vient vers vous, ignorez-le et il vous ignorera.

- Ne faites pas de geste brusque.
- Restez silencieux.
- Détournez le regard.
- Passez lentement votre chemin.

CYCLISTES ET COUREURS

La vitesse des cyclistes ou des coureurs peut déclencher un comportement de poursuite chez le chien. Il n'est pas facile de le garder sous contrôle dans cette situation.

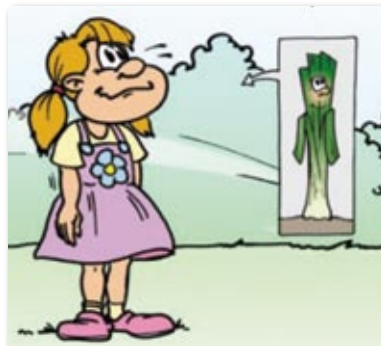
- Faites-vous remarquer suffisamment tôt par le détenteur, qui aura ainsi le temps de réagir et d'appeler son chien alors que vous êtes encore à distance.
- Si un chien vous poursuit, arrêtez-vous jusqu'à ce que le détenteur en reprenne le contrôle.

ENFANTS ET CHIENS

Ne laissez pas des enfants seuls avec des chiens. Tous deux doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte. Les enfants sont encore incapables de reconnaître le malaise et les signaux d'alerte d'un chien - quand il relève les babines et se lèche les dents, grogne ou hérissé ses poils par exemple - et donc de réagir comme il faut.

L'OSAV a publié un petit livret intitulé «Truf'viens...», qui apprend aux enfants de manière ludique comment se comporter avec les chiens (téléchargeable sur www.blv.admin.ch/publications).

VOUS VOUS SENTEZ MENACÉ PAR UN CHIEN



Chez le chien, grogner, fixer du regard, montrer les dents, se raidir ou hérisser le poil sont des menaces qui peuvent précéder une attaque:

- Arrêtez-vous.
- Détournez le regard et tournez le dos au chien.
- Gardez vos bras le long du corps (position dite du «poireau»).

- Respirez profondément.
- Ecartez-vous lentement.
- En cas de chute, mettez-vous en boule, protégez votre nuque avec vos mains et ne criez pas.

Le chien se désintéresse et s'éloigne d'une personne silencieuse et immobile. Par contre, tout mouvement attire son attention.



EN CAS DE BLESSURE

Si un chien a pincé ou mordu, vous devez absolument agir afin d'être au clair sur la dangerosité de cet animal.

Vous pouvez vous adresser à la police ou au service vétérinaire cantonal. Vous pouvez également trouver une liste des vétérinaires formés pour cette évaluation ainsi que d'autres informations sur le site Internet: www.osav.admin.ch

La police va chercher à identifier le propriétaire de l'animal et, cas échéant, ouvrir une procédure administrative, avec par exemple le séquestre de l'animal. Une procédure pénale peut également être déclenchée. Il s'agira notamment de définir la responsabilité du détenteur du chien: a-t-il fait preuve de négligence, agi de manière intentionnelle ou accidentelle?

La Brigade canine de la gendarmerie vaudoise précise qu'en cas d'agression et de morsures entre chiens, aucune plainte ne peut être déposée, la responsabilité ne pouvant être imputée à un chien plus qu'à un autre. En telle situation, seules des suites civile ou administrative peuvent être envisagées.

Liens utiles: Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires: tél. 021 316 43 43, courriel: info.scav@vd.ch

Police des chiens: www.vd.ch/themes/vie-privee/animaux/police-des-chiens, courriel: info.policedeschiens@vd.ch

* Source: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV.

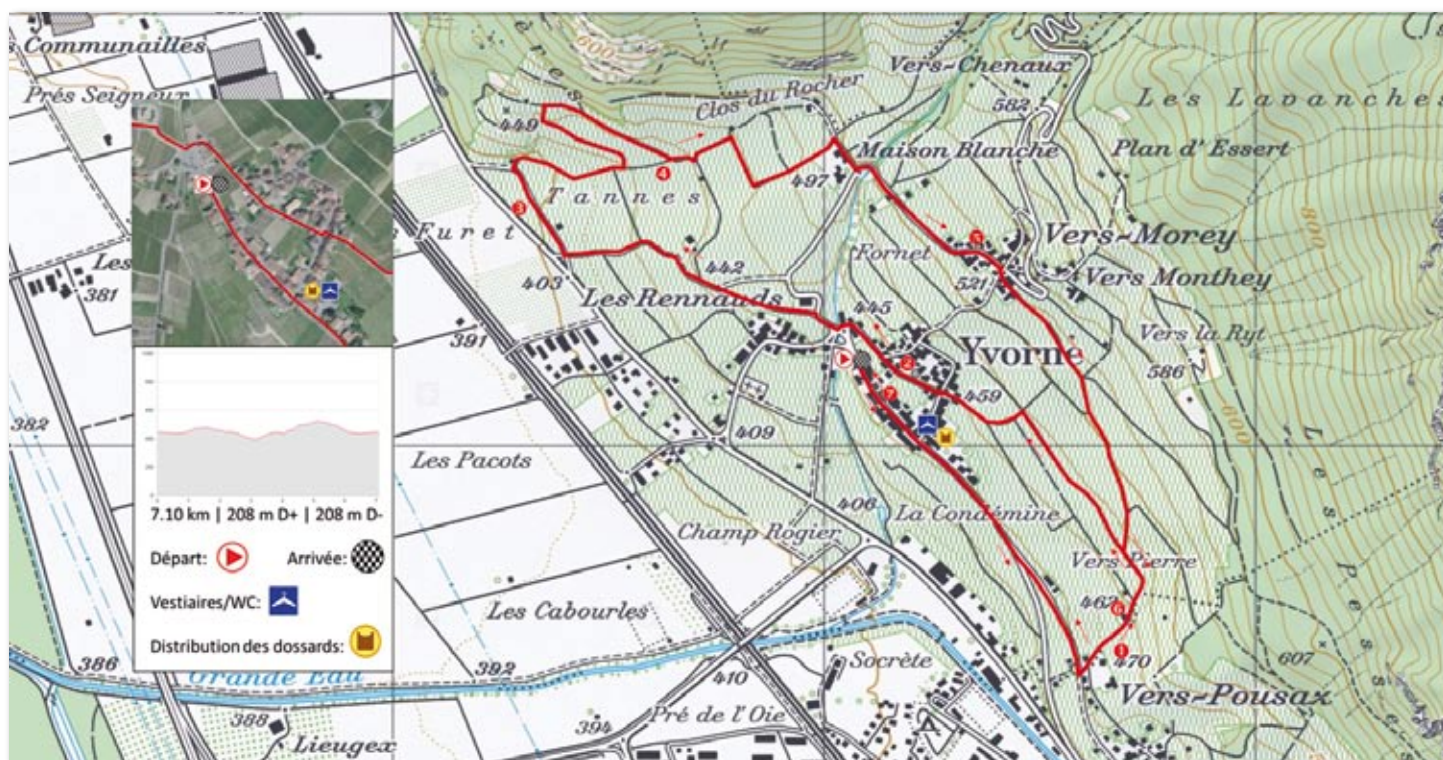
TOUR DU CHABLAIS 2017 : PARCOURS INÉDIT POUR L'ÉTAPE D'YVORNE

Après Evionnaz, Fully, Le Bouveret et Champéry, le Tour du Chablais fera halte à Yvorne le mercredi 17 mai prochain. Avec un tracé inédit pour cette avant-dernière étape du millésime 2017, l'épreuve vuarnérane, d'une longueur de 7,1 km avec un dénivelé de 208 m, va mettre les organismes et les mollets à rude épreuve. Près de 1000 coureurs sont attendus au village pour une grande fête sportive dont le départ sera donné à 19 h. La population est invitée à venir encourager les athlètes tout au long du parcours. En charge de l'organisation, le Ski-Club mettra tout en œuvre pour garantir le bon déroulement et la sécurité des participants - *Renseignements et inscriptions* : www.tour-chablais.ch



Copyright photo : Gérard Berthoud

Un succès populaire grandissant d'année en année pour le Tour du Chablais



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, 25 JANVIER 2017

Chaque début d'année, une réception est organisée au bâtiment de la Grappe pour souhaiter la bienvenue aux personnes récemment établies à Yvorne.

Les invités ont été conviés le 25 janvier pour rencontrer nos autorités communales, la Paroisse et le Cartel des sociétés locales et découvrir le riche éventail de prestations à disposition des Vuarngréans, notamment l'offre culturelle et sportive. La manifestation s'est déroulée en toute convivialité autour d'un apéritif.



Aperçu des délits commis sur le territoire communal ces derniers mois:

FÉVRIER 2017

24-25.02 : Vol de plaques de voiture aux Renauds, sur la voie publique.

Pour la même période, un cas de dommage à la propriété (graffitis) a été signalé aux services de police.

JANVIER 2017

Rien à signaler.

DÉCEMBRE 2016

10-11.12: Cambriolage dans une villa à Vers-Morey. Bris de vitre, fenêtre/porte-fenêtre.

Pour tout renseignement:

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz:
tél. 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz:
tél. 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle:
tél. 021 557 78 21

Pour recevoir les «info-délits» par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch

Atelier Théâtre du Torrent d'Yvorne
présente

PARFUM DE PUB

Précédé de

Une Maison bien Mystérieuse

Deux pièces de Joël Cantival

Mise en scène Guy Bochud

Le samedi 20 mai à 20h et dimanche 21 mai à 17h

Salle de la Couronne à Yvorne

Entrée libre, chapeau à la sortie

TOUR DE ROMANDIE 2017 - LE PROLOGUE PASSERA PAR YVORNE

Le départ du 71^{ème} Tour de Romandie (TdR) sera donné à Aigle, le mardi 25 avril. Du prologue au contre-la-montre final à Lausanne, via Champéry, puis Bulle, une étape en boucle à Payerne, puis Domdidier-Leysin, la Boucle romande, avec deux arrivées en montagne, sera nerveuse à souhait. Spectacle et suspense garantis.

Notre région se prépare à trois jours de fête du cyclisme et du sport. En effet, une soirée de Gala avec la présentation officielle des équipes est prévue au Centre Mondial du Cyclisme le lundi 24 avril déjà. Le lendemain se courra le prologue du Tour, de 14h45 à 17h30, en contre-la-montre individuel sur une boucle de 4,8 kilomètres des plus sélective; le départ sera donné devant l' Arsenal, et sillonnera les rues d'Aigle et les coteaux d'Yvorne pour se terminer aux Glariers, avec un passage sur le Pont Napoléon qui sera sans doute le secteur à ne pas manquer pour les spectateurs. Le mercredi 26 à 13 heures, la première étape, longue de 168.6 km, partira d'Aigle pour Champéry.

Le passage de la caravane publicitaire, des coureurs, voitures suiveuses, motards, etc. à travers Yvorne s'annonce palpitant. Notre commune sera sous les feux des projecteurs puisque la diffusion de cette épreuve est planétaire: le TdR est regardé dans 170 pays, par plus de 8 millions de personnes. Chez les plus proches voisins, huit pays retransmettent le direct produit par la RTS, dont sept chaînes nationales publiques.

Les meilleurs cyclistes mondiaux seront présents et passeront, individuellement, à quelques coups de pédales de chez vous. Une occasion unique de venir les encourager au bord de la route.

Pour tout savoir sur le Tour de Romandie 2017: www.tourderomandie.ch

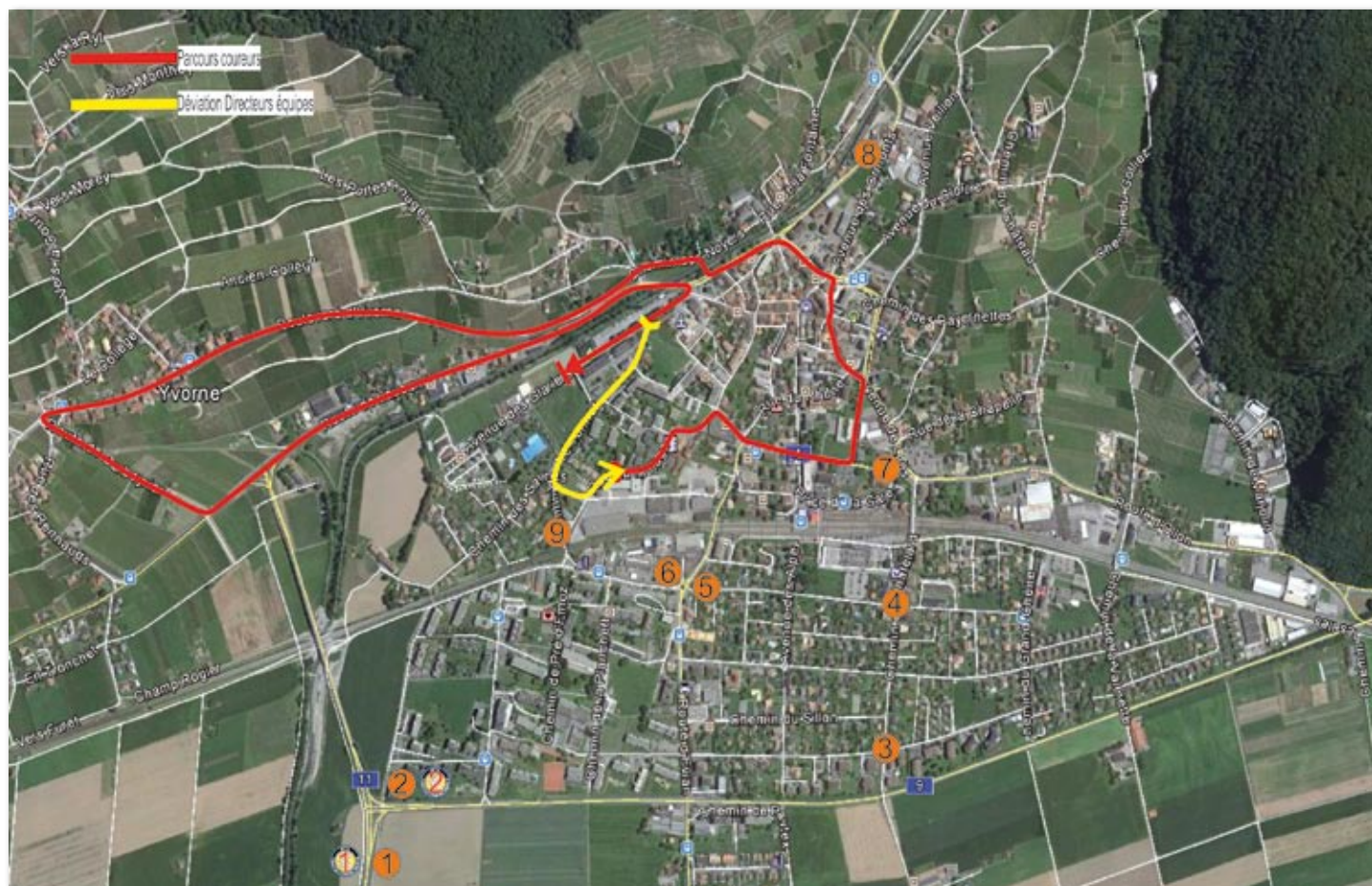
Copyright: chassotconcept



Restrictions de circulation

La circulation sera passablement perturbée par le prologue du Tour de Romandie le 24 avril. Le parage sera interdit le long du parcours dès le matin. Les routes et certains accès au village seront coupés pendant plusieurs heures dès 12h00. Les habitants devront donc s'organiser en conséquence et aussi s'adapter en empruntant des itinéraires modifiés. La police et les motards de l'organisation sécuriseront le parcours.

Transports publics: le réseau des TPC



subira également des perturbations durant le TdR. Des informations seront affichées aux haltes des lignes concernées. Pour toute information : Transports Publics du Chablais, tél. 024 468 03 30, www.tpc.ch

Il est malheureusement inévitable que cette situation exceptionnelle cause des inconvénients à certains riverains et habitants. Les organisateurs et la Commune comptent sur votre compréhension et vous en remercient d'ores et déjà.

Yvorne a une belle carte à jouer sur les plan de la visibilité et de la notoriété: le TdR nous offre une vitrine exceptionnelle, aussi bien pour notre cadre de vie que pour nos vins, nos artisans et nos commerces. Une telle fête vaut bien quelques légers désagréments.

Programme du 25 avril :

Fermeture du parcours : dès 11h30

Reconnaissance officielle du parcours par les coureurs : de 13h00 à 14h00

Caravane pub, 2 passages : de 14h00 à 14h40

Départ du 1^{er} coureur : à 14h45

Arrivée du dernier coureur : à 17h30




Réouverture progressive du parcours : dès 18h00

Ambiance sur la place du Torrent

Après avoir traversé la rue des Maisons-Neuves, les cyclistes bifurqueront pour redescendre La Scie à des vitesses vertigineuses. Véritable point névralgique du passage du Tour à Yvorne, la place du Torrent prendra des allures festives avec des stands de boissons et de nourriture ainsi qu'un écran géant pour ne rien rater de la course. L'organisation est assurée par la Commune, PROVY et le Restaurant du Torrent.

Venez nombreux!



Prologue Aigle					Mardi 25 avril 2017			
Montée	59 ▲	Temps prévu	5 min 46 sec		Heures de passage			
Descente	53 ▼	Moyenne horaire	50.0 km/h		Caravane	Moyenne ☺	horaire	
  						46.0 km/h	50.0 km/h	
		Lieu			1er départ	dernier Départ		
Contrôle des signatures au départ 5 à 10 minutes avant le départ de coureur								
	404	0.00	4.80	Départ, Aigle, Rue du Molage, parking, hauteur case 16		14h00	14:45:00	17:24:00
	407	0.35	4.45	<i>bifurcation à gauche, par l'intérieur, Rue Margencel</i>			14:45:27	17:24:25
	406	0.48	4.32	<i>bifurcation, tout droit, Rue Margencel, rail de chemin de fer</i>			14:45:38	17:24:35
	407	0.62	4.18	<i>bifurcation à gauche, Chemin des Maronniers</i>			14:45:49	17:24:45
	412	0.76	4.04	<i>bifurcation à gauche, Rue du Midi</i>			14:45:59	17:24:55
	414	0.95	3.85	<i>bifurcation, droite-gauche, Place du Marché</i>			14:46:14	17:25:08
	417	1.00	3.80	<i>bifurcation à gauche, Rue du Collège</i>			14:46:18	17:25:12
	418	1.02	3.78	<i>rail de chemin de fer</i>			14:46:20	17:25:13
	417	1.15	3.65	<i>giratoire, à gauche, par la gauche, Avenue des Glariers</i>			14:46:30	17:25:23
	414	1.34	3.46	<i>bifurcation à droite, Pont Napoléon</i>			14:46:45	17:25:36
	415	1.38	3.42	<i>bifurcation, à gauche, Chemin de Noyers</i>			14:46:48	17:25:39
	414	1.54	3.26	<i>bifurcation, tout droit, par la gauche, Boulevard d'Yvorne</i>			14:47:01	17:25:51
	439	2.42	2.38	Yvorne			14:48:09	17:26:54
	444	2.94	1.86	<i>bifurcation, à gauche, Chemin de la Scie</i>			14:48:50	17:27:32
	411	3.34	1.46	<i>bifurcation, à gauche, Route de Lausanne</i>			14:49:21	17:28:00
	407	3.50	1.30	<i>giratoire, tout droit, par la gauche, Route de Lausanne</i>			14:49:34	17:28:12
	403	3.72	1.08	<i>îlot</i>			14:49:51	17:28:28
	414	4.55	0.25	<i>bifurcation à droite à 180°, Avenue des Glariers</i>			14:50:56	17:29:28
	410	4.80	0.00	Arrivée, Aigle, Avenue des Glariers		14:40	14:51:16	17:29:46

24 avril Tour de Romandie - Présentation des équipes et repas de soutien au CMC

25 avril Tour de Romandie - Prologue passant par Yverne

26 avril Conseil communal 20 h, La Grappe

4 mai Assemblée de printemps

Château Maison Blanche, Cartel

13 mai Marché aux fleurs

Collège de Versvey, Les Amis de Versvey

17 mai 5^{ème} étape du Tour du Chablais

19 h, Ski-club

18 mai Jeudi gourmand

dès 19h30, Caveau, PROVY

20-21 mai Soirées annuelles

Couronne, Atelier théâtre du Torrent

3-4 juin Caves ouvertes PROVY

4 juin Fête de l'alliance apéritif et repas à la salle communale, 10h15 Corbeyrier, Paroisse

15-16-17-18 juin 350^{ème} des Mousquetaires

350^{ème} anniversaire de l'Abbaye des

Mousquetaires, tir et fête des Abbayes

Société des Mousquetaires et Abbaye de l'Union

22 juin Jeudi gourmand

dès 19h30, Caveau, PROVY

28 juin Conseil communal 20 h, La Grappe

SOMMAIRE

Billet du Syndic - Caves ouvertes	1
Infos du Conseil communal	2-3
Infos communales	3-4
Sociétés locales	5
Fête de la St-Patrick	6
Attaques de chiens	7
Course Radio-Chablais	8
Infos communales - Infos-délits	9
Tour de Romandie	10-11
Infos communales - Agenda	12

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yverne, 024 463 21 83

Commune d'Yverne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yverne.ch

e-mail: commune@yverne.ch

LES JEUDIS GOURMANDS AU CAVEAU

Tous les 3^{èmes} jeudis du mois, la vithèque - Le Caveau organise les « Jeudis gourmands », un repas mettant à l'honneur des spécialités ou des produits de saison comme la brisolée, la raclette, la salade de dents-de-lion, etc. La soirée débute en principe dès 18h30.

A agender :

18 mai - Tapas, suprême de poulet farci à l'ail des ours, dessert

Réservation souhaitée au 024 466 59 19.

Plus d'informations sur www.yverne-provy.ch

ainsi que sur la page Facebook « Les Vins d'Yverne ».

LES 100 ANS DE LA DOYENNE D'YVERNE, MADAME FERNANDE BUTTY, ONT ÉTÉ FÊTÉS LE 20 JANVIER 2017

Une petite manifestation a eu lieu au domicile de Madame Butty à l'occasion de son centième anniversaire. La Préfète du district d'Aigle, M^{me} Patricia Dominique Lachat, et la Municipale M^{me} Marie-Hélène Frutschi sont venues rencontrer la jubilaire et toute sa famille.

Nous lui souhaitons encore de nombreux anniversaires et une bonne santé.

BIOGRAPHIE - Madame Fernande Butty, née Chapuis, voit le jour le 20 janvier 1917, à Romanel-sur-Lausanne. Aînée de trois enfants (Georges et Renée), elle suit toute sa scolarité à Bussigny-près-Lausanne.

Au terme de celle-ci, elle se rend à Konolfingen/BE comme fille au pair, une année, puis œuvre à Arosa comme serveuse. Vers ses 18 ans, elle arrive à Aigle, à l'Hôtel de l'Aigle Noir. Elle y fait la connaissance de son futur époux, Edmond Butty. De leur union naissent trois enfants, Josette, Simone et Jean-Pierre. La famille s'installe à la route de Lausanne. Après trois ans, elle fait l'acquisition de la villa voisine « Socrettaz ». En 1955, tout ce monde déménage à la villa « Regain » qu'Edmond a fait construire.

En 1965, Edmond décède à l'âge de 52 ans. Dès lors, Fernande seconde son fils Jean-Pierre dans l'exploitation viti-vinicole de la famille. En 1978, Jean-Pierre décède à l'âge de 38 ans. En 2007, c'est sa fille Simone qui nous quitte à 69 ans. Fernande jouit d'une bonne santé et sa force de caractère lui a permis de surmonter toutes ces épreuves.

Aujourd'hui, elle vit seule dans sa maison. Sa fille Josette, 81 ans, lui fait ses courses, le ménage et prépare ses repas.



Madame Fernande Butty, entourée pour l'occasion de Madame Marie-Hélène Frutschi, Municipale, et de Madame la Préfète du district d'Aigle, Patricia Dominique Lachat.